RAPPORT DE SUIVI SUR LA MÉTHODE DE NORMALISATION : EFFETS DE L'APPLICATION DE LA CONTREPARTIE PARFAITE

Suivi *a posteriori*[1]

Mise en contexte

Dans le dossier R-3559-2005, Société en commandite Gaz Métro (ci-après « Gaz Métro ») proposait d'équilibrer « la méthode de normalisation des revenus pour la température par une contrepartie parfaite pour les services d'équilibrage et de distribution, soit les volumes de contrepartie identiques, mais en sens inverse, aux volumes de normalisation »[2].

Dans sa décision D-2005-171, page 43 de 47, rendue dans ce même dossier, la Régie de l'énergie (ci-après « la Régie ») acceptait l'utilisation, à compter de l'année tarifaire 2006, d'une contrepartie parfaite telle que proposée par le distributeur. Elle mentionnait :

> *« […] la Régie juge que la contrepartie parfaite devrait mieux capter la complexité de cette réalité. Cependant, la Régie désire suivre les effets de l'application de la contrepartie parfaite, notamment, les volumes réellement livrés et interrompus en service interruptible, les volumes normalisés au service interruptible, de même que les transactions effectuées sur le marché secondaire attribuables aux fluctuations de la température.* ***En conséquence, la Régie demande au distributeur de lui fournir, dans le dossier de fermeture 2006, un rapport de suivi qui permettra de mieux comprendre les liens entre ces différents éléments****. »*

Gaz Métro souligne que le suivi requis par la Régie dans sa décision D-2005-171 ne visait que le Rapport annuel 2006. Ainsi, Gaz Métro suggère de mettre un terme au suivi relatif aux effets de l'application de la contrepartie parfaite à partir du Rapport annuel 2013.

Suivi sur la contrepartie de la normalisation

Le tableau I compare les livraisons prévues à la Cause tarifaire 2012 et les résultats au 30 septembre 2012. Les volumes livrés au service interruptible, incluant le gaz d'appoint, avant interruption ont été de 1 074,0 10^6m³. Les volumes interrompus nets avant GAI ont été de 38,3 10^6m³ par rapport à une prévision de 189,6 10^6m³ dans la Cause tarifaire.

[1] Conformément à la décision D-2005-171 de la Régie.
[2] Décision D-2005-171, p. 42

Tableau I Livraisons Cause 2012 vs résultats au 30 septembre 2012			
	10^6 m^3		
	Cause 2012	**Résultats 2012**	**Écart**
PMD (tarifs D_1 et D_3)			
Livraisons avant normalisation	2 642,9	2 440,1	-202,8
Normalisation	0,0	197,9	197,9
Livraisons normalisées	**2 642,9**	**2 638,0**	**-4,9**
VGE (tarifs D_4 et D_5)			
Tarif D_4	1 447,4	1 702,6	255,2
Tarif D_5 avant interruptions	1 198,4	802,5	-395,8
Gaz d'appoint concurrence (GAC)	54,4	273,8	219,4
Tarif D_5 incluant GAC avant interruptions	**1 252,8**	**1 074,0**	**-178,8**
Total des livraisons avant interruptions	**5 343,1**	**5 414,6**	**71,5**
Interruptions brutes D_5	-189,6	-38,2	151,4
Gaz de dépannage et retraits interdits	0,0	-0,1	-0,1
Interruptions nettes avant GAI	**-189,6**	**-38,3**	**151,3**
Gaz d'appoint pour contrer les interruptions (GAI)	0,0	39,9	39,9
Interruptions nettes D_5	**-189,6**	**1,6**	**191,2**
Livraisons VGE incluant GAC après interruptions	**2 510,6**	**2 778,2**	**267,7**
Total des livraisons après interruptions	**5 153,5**	**5 416,3**	**262,7**

Pour l'année 2011-2012, les volumes de normalisation ont été de 197,9 $10^6 m^3$ au tarif D_1 en raison d'un hiver significativement plus chaud que la normale.

Étant donné que Gaz Métro applique la méthode de contrepartie parfaite, les volumes de contrepartie ont été de 197,9 $10^6 m^3$. Le tableau II présente la contrepartie de normalisation.

Tableau II Contrepartie parfaite	
	10^6 m^3
Normalisation tarifs D_1	197,9
Contrepartie parfaite de la normalisation	-197,9

À la Cause tarifaire 2012, des interruptions de 189,6 10^6m³ étaient prévues. Toutefois, la révision de la demande en début d'année financière a entraîné une révision à la baisse des interruptions prévues pour l'hiver 2011-2012. Ainsi, les interruptions prévues révisées pour l'hiver normal s'élevaient à 87,8 10^6m³. Cette variation de 101,8 10^6m³ ne découle donc pas des effets de la température mais de la révision de la demande.

Au réel, l'hiver plus chaud que la normale en 2012 n'a pas permis de réduire les interruptions à zéro. Gaz Métro a tout de même interrompu 38,3 10^6m³, soit 5 à 23 jours d'interruption, selon les sous-tarifs. Ainsi, la différence entre les interruptions prévues révisées et les interruptions réelles avant GAI, soit 49,5 10^6m³, représente les interruptions additionnelles qui auraient autrement été nécessaires si la température avait été mensuellement plus près de la normale.

Le tableau III présente la répartition des éléments constituant la contrepartie parfaite de la normalisation.

Tableau III

Contrepartie parfaite et impact sur les outils d'approvisionnement

	10^6m³	10^6m³	10^6m³
Normalisation Tarifs D_1			197,9
Contrepartie parfaite de la normalisation			
Réduction des interruptions au tarif D_5 résultant			
de la révision de la demande	-101,8		
de la température (avant GAI) *	-49,5		
Réduction totale		-151,3	
Utilisation de transport FTLH excédentaire / diminution des achats à Dawn		-46,6	
			-197,9
Écart			0,0

*Le GAI n'utilise pas le transport libéré par la clientèle D_1.

La différence entre les volumes de normalisation (197,9 10^6m³) et la réduction totale des interruptions (151,3 10^6m³), soit 46,6 10^6m³, peut représenter la portion de la normalisation qui est compensée par la variation des outils pouvant être attribuables aux fluctuations de la température. Cette variation d'outils est observée plus spécifiquement par les capacités supplémentaires de transport FTLH excédentaire et la diminution des achats à Dawn au cours de l'année 2012.

Afin de compléter l'analyse, le tableau IV présente une comparaison entre les projections établies dans le cadre de la Cause tarifaire 2012, les projections établies lors de la révision en

début d'année financière et les résultats réels, relativement aux ventes de transport FTLH excédentaire et aux achats à Dawn.

Tableau IV Statistiques - Année financière 2012						
Élément	**Projections Cause**	**Projections Début d'année**	**Variation Cause**	**Résultats réels**	**Variation versus Cause**	**Variation versus Début d'année**
	10^6m^3 (1)	10^6m^3 (2)	10^6m^3 (3)	10^6m^3 (4)	10^6m^3 (5)	10^6m^3 (6)
FTLH excédentaire	2,2	-4,2	-6,4	18,2	16,0	22,4
Achats à Dawn	1 745,3	1 491,4	-253,8	1 347,8	-397,4	-143,6
FTLH excédentaire et diminution des achats à Dawn			247,4		413,4	166,0

L'impact de la température se retrouve dans les variations entre le réel et les projections en début d'année (col. 6). Il n'explique toutefois pas la totalité de ces variations car les fluctuations de la demande, pour des raisons autres que la température, se reflètent également dans les résultats.

Demande de mettre fin au suivi

Compte tenu que le présent suivi fait suite à la décision D-2005-171, laquelle requérait uniquement un suivi dans le cadre du Rapport annuel 2006 ;

Compte que Gaz Métro a fourni les informations relatives à ce suivi dans le cadre des dossiers de fermeture 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 ;

Gaz Métro demande à la Régie de mettre un terme au suivi.